



Le 10 mars, grande mobilisation des Douaniers

La Directrice Générale n'a pas su nous défendre devant le ministre Dussopt. Elle est disqualifiée. Le ministre, dans le plus grand mépris, ferme la porte à toute négociation sur la mise en place d'une mesure indemnitaire pérenne suite au transfert de nos missions fiscales.

La rupture du dialogue social avec la Direction Générale est consommée.

La vengeance du duo Darmanin / Dussopt suite au printemps douanier de 2019 :

- Transfert des missions fiscales et perte sèche de 700 emplois ;
- Les services support sur la sellette ;
- La Surveillance sous laboratoire pour regrouper les unités et bouleverser les cotes de service ;
- Menace sur les répartitions contentieuses ;
- Nos mutations et promotions saccagées par les Lignes Directrices de Gestion ;
- Aucune revalorisation du point d'indice sur le quinquennat ;
- Injustices sur la bonification retraite non corrigées.

Après

Le Beauvau de la Sécurité...

... Le Ségur de la Santé...

... **Le Que-dalle de la Douane.**

Nous vous appelons dès à présent à faire du 10 mars une grande journée de mobilisation, et à vous associer aux initiatives locales que nous allons proposer.

Ultime marque de mépris, la « prime de Noël 2021 », annoncée à grand renfort de courrier à tous les agents, probablement annulée ! Encore une promesse non tenue par nos dirigeants qui portent la trahison en bandoulière.

L'intersyndicale DGDDI : CFDT-CFTC – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES – UNSA-CGC